

Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Déclaration du groupe UNSA

En France aujourd'hui, pratiquement un adulte sur deux est bénévole dans une mutuelle, un syndicat ou une association. C'est ainsi 22 millions de citoyens qui donnent de leur temps pour les autres, montrant s'il le fallait encore l'importance de cet engagement bénévole pour notre pays.

Le titre de cet avis *L'engagement bénévole : indispensable facteur de cohésion sociale et de citoyenneté*, est parlant. Les moments très tendus que nous avons vécus en France avec les gilets jaunes, la pandémie et ces derniers temps en Europe nous rappelle que cette cohésion citoyenne est primordiale pour l'équilibre d'une nation et pour le bien vivre ensemble.

A l'UNSA, nous pensons que la première définition du bénévolat donnée par le CESE a été fondatrice, gageons que la nouvelle définition que nous trouvons dans cet avis va nous permettre de réaffirmer les vertus du bénévolat qui ne peut être exercé que d'une manière volontaire et désintéressée.

Dans ce cadre la préconisation n°3 est pour l'UNSA très claire :

Le CESE rappelle que le bénévolat est un acte désintéressé, ne pouvant donner lieu à rétribution financière. Par conséquent, le CESE préconise l'interdiction d'activités bénévoles en contrepartie de la perception de minima sociaux.

C'est un engagement fort de notre conseil, en direction de l'ensemble des bénévoles de notre pays.

Le bénévolat même s'il est désintéressé doit être reconnu et valorisé par les institutions car et cet avis le montre bien, il participe grandement à faire société et l'appui fourni par les bénévoles à la société est immense.

Les préconisations 11 et 17 sont importantes dans ce cadre.

Pour l'UNSA, chaque bénévole, quel que soit son engagement, doit pouvoir accéder au Compte d'engagement citoyen. La reconnaissance de ces compétences acquises doivent pouvoir être valorisées, y compris dans le domaine professionnel.

Alors que certains citoyens peuvent éprouver un sentiment de déclassement dans leur vie quotidienne, le parcours citoyen doit permettre de valoriser, y compris aux yeux de la société, l'engagement bénévole.

Pour toutes ces raisons, le groupe UNSA a voté cet avis qui renforce et valorise l'engagement citoyen, tout en mettant en avant l'énergie déployée par des millions de personnes pour faire vivre au quotidien les valeurs qui fondent notre société.